



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION  
08/04/2021

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet :  
Création de postes

Exercice : 29  
Présents : 23  
Absents : 6

Pour : 29  
Abstentions : ...  
Contre : ...

-----  
L'An Deux Mille Vingt et Un, le huit avril dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusé(e)s : M. Chezeau (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (pouvoir à Mme Bayle), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Lorenzo (pouvoir à M. Gleyze), Mme Mazellier (pouvoir à Mme Segueni) M. Vallon (pouvoir à M. Griffe).

Secrétaire : M. Griffe  
-----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée qui fixent les conditions dans lesquelles d'effectuent le recrutement, le mouvement ainsi que l'évolution de la carrière des agents relevant de la fonction publique territoriale.

Le Conseil municipal,  
Après avoir délibéré

**DECIDE** la création des postes suivants :

- Un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 01 mai 2021, ce poste pourra être pourvu par un adjoint administratif titulaire de la Fonction Publique Territoriale, par un CDD de 6 mois renouvelable 1 fois.

- Quatre postes de contractuels catégories C « renfort saisonnier » entre le 01 juin et le 31 aout 2021.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

